

Soutien aux membres de l'Association de scoutisme jurassien : procédure

Principe

Le Conseil du Jura bernois accorde un soutien prélevé sur le Fonds de loterie pour :

- les camps organisés par les groupements scouts du Jura bernois
- les formations organisées par l'Association de scoutisme jurassien

Le montant accordé s'élève à 2.50 francs par nuitée et par participant-e membre d'un groupement du Jura bernois, quel que soit son âge.

Procédure

Seuls les camps et formations qui ont fait l'objet d'une annonce préalable selon les usages propres à l'Association de scoutisme jurassien peuvent être pris en considération.

A l'issue du camp, les organisateurs établissent une liste des présences avec les noms et prénoms des participant-e-s issu-e-s des groupements scouts du Jura bernois, leur année de naissance, leur lieu de domicile (si le lieu de domicile est hors canton, préciser le groupement scout auquel ils appartiennent), ainsi que le nombre de nuitées.

Les subventions sont versées sur un compte au nom du groupement, respectivement de l'association chargé-e de l'organisation. Aucun versement ne peut être fait en faveur d'une personne privée.

Une fois par année, avant le 31 janvier, l'Association de scoutisme jurassien envoie au CJB une copie des annonces de camps et formations ainsi que les listes des présences de l'année précédente. Un bulletin de versement pour chaque bénéficiaire est joint à l'envoi.

Laïcité

Seuls les groupements scouts membres de l'Association de scoutisme jurassien ne pratiquant aucune discrimination pour des raisons d'ordre confessionnel peuvent être soutenus.

Rattrapage 2013

Etant donné que les associations de la partie germanophone du canton ont bénéficié d'un soutien en 2013, le Conseil du Jura bernois admet un rattrapage sous forme simplifiée. Seuls les camps ayant fait l'objet d'une annonce à Jeunesse et Sport peuvent être subventionnés sur remise d'une copie du formulaire et de la liste des participant-e-s. Le délai court jusqu'au 30 septembre 2014.

Collaboration interjurassienne

Le Conseil du Jura bernois est ouvert à une adaptation du système au cas où le canton du Jura souhaiterait mettre lui aussi en place un mécanisme de soutien, dans l'optique d'unifier les pratiques et ainsi simplifier le travail administratif de l'Association de scoutisme jurassien.